

Diagnosticteur immobilier

RNCP26155 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	232
Code(s) ROME	F1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	03/12/2020

Certificateur(s)

WEDGE BUSINESS SCHOOL

<http://www.wedge-business-school.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le diagnosticteur immobilier est l'expert en charge du contrôle d'un bien immobilier (habitation, bâtiment tertiaire ou collectif...), il effectue des diagnostics immobiliers et notamment ceux obligatoires lors de la vente et de la location d'un logement. Depuis le 1er novembre 2007, il est tenu de répondre à une réglementation qui lui demande certifications et compétences. Le diagnosticteur immobilier aide le propriétaire d'une maison ou d'un appartement à fournir au futur acquéreur ou locataire les conditions et certificats nécessaires, afin de garantir la transparence du bien. Le diagnosticteur immobilier effectue toutes sortes de diagnostics, aussi bien ceux qui sont obligatoires que ceux qui peuvent apporter des informations utiles pour vendre ou louer. Le diagnosticteur rédige ensuite un rapport très précis et détaillé dans lequel il rend compte de toutes ces opérations, mais aussi des mesures. Il doit en effet bien respecter, dans le cadre de la loi Carrez, les consignes de mesure de toutes les surfaces des habitations et annexes. Le diagnosticteur peut également intervenir auprès des tribunaux en tant qu'expert judiciaire ou sapiteur pour le traitement de certains litiges.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

1. Analyser des obligations et des enjeux de diagnostics
 - F1 – Etudier des demandes et des prestations de diagnostics
 - F2 – Conseiller des diagnostics réglementaires et complémentaires
2. Programmer des déroulements de diagnostics
 - F1 – Anticiper des conditions et spécificités de diagnostics à réaliser
 - F2 – Réaliser des plannings de déroulements d'étapes de d'opérations
3. Diriger des déroulements de diagnostics immobiliers
 - F1 – Réaliser et contrôler des résultats de diagnostics
 - F2 – Coordonner des équipes de diagnostiqueurs
 - F3 – Identifier des besoins de diagnostics complémentaires
4. Etablir des rapports de diagnostics réglementaires
 - F1 – Présenter des résultats et des conclusions à des clients
 - F2 – Rédiger des rapports réglementaires de diagnostics

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le diagnostiqueur immobilier exerce son métier :

- sur sites pour l'audit technique des bâtiments de tous types (en construction, en travaux ou en exploitation).
- dans les bureaux (Bureau de contrôle technique, d'étude et d'ingénierie et cabinets d'architectes).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Diagnostiqueur technique immobilier
- Opérateur de diagnostic immobilier

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 relative au logement et à la construction a posé les règles applicables à cette profession

Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 637 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en génie civil, construction et bois (31 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 136
Jugés difficiles à recruter	60 %
Emplois saisonniers	1 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

5 personnes :

- 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury
- Le Directeur Pédagogique

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 03/12/2020

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP19360

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP29064

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26155/>